LE ROI NECKER,

OU

AVIS CHARITABLE

A CE PAUVRE PEUPLE

QUI ME FAIT PITIÉ.

(Par un neveu de BURKE.)

Pauvre peuple ! ton vrai monarque a été le banquier genevois...... Mais que te reviendra-t-il de ſon régne ?...... Point de travail, point de commerce, point d'argent, point de pain ; pauvre peuple ! dis moi ce que tu deviendras ?

A GENEVE,

DE L'IMPRIMERIE DU BANQUIER.

AVIS DE L'EDITEUR.

Les Numéros II & III du Klaperman paroîtront inceſſamment; ils contiendront deux fragmens trés curieux; l'un qu'on peut traduire en notre langue, Réveille-matin, *& l'autre*, Revire-Marion. *Ces deux rares morceaux ſont traduits du grec d'Æneas le tacticien, d'aprés un manuſcrit authentique découvert depuis peu.*

*Il avoit échappé aux pénibles recherches de l'auteur des Voyages d'*Anacharſis; *mais l'infatigable Colonel Hudibras l'a trouvé derriere les marbres d'*Arundel, *& l'a depoſé à la bibliotheque d'*Oxford.

Ce reſte précieux de la ſavante antiquité ſera peut-être très propre à accélérer le développement des talens militaires du Général. L'épaiſſe enveloppe qui en couvre le germe très indécis, avoit beſoin de ce puiſſant inciſif, ou pour le faire avorter, ou pour le faire éclore.

Quoi qu'il en arrive, il servira toujours de supplément aux plans de formation & d'organisation de l'armée nationale. Ils ont d'abord été enfantés par la pesante Minerve du .....; ils ont pris ensuite ue air svelte & tranchant sous la plume du .....; enfin le ton pédantesque capable, sec & appuyé de ....., leur a donné une telle consistance, qu'ils sont capables d'en imposer à tous les grands Généraux passés, présens & à venir.

L'énergique précision du grec Æneas, *fera un merveilleux contraste avec les prétentions de ces trois modernes tacticiens* civico-nationaux.

SEMONCE

AU PEUPLE FRANÇOIS.

PAUVRE peuple! beaucoup de gens t'avertissent, & presque tous te dupent, car ils te mentent.

Veux-tu savoir si je veux faire comme les autres, te leurrer, te tromper? Informe-toi si jamais je t'ai menti.

Ecoute, pauvre peuple, écoute-moi bien; & quand le tems de tes malheurs sera venu; quand la femme demandera du pain à son mari qui la regardera d'un air farouche, sans lui répondre; quand une mere n'aura que des pleurs à donner aux cris de son enfant, dont la faim dévorera les entrailles; quand l'inanition tarira le lait de la nourrice, & que son nourrisson affamé ne tirera qu'un peu de sang de ses mamelles; quand les boutiques de tes boulangers, ouvertes ou fermées, seront vuides, & que dans ton désespoir tu seras forcé d'avoir recours, pour te nourrir, aux choses les plus dégoûtantes, aux animaux les plus vils, heureux encore quand tu pourras en rencontrer, & que ton voisin ne te les arrachera pas pour s'en repaître lui-même: alors, alors, sou-

viens-toi qu'un de tes vrais amis t'a prévenu des horreurs auxquelles on te destine.

Pauvre peuple ! tu n'es jamais instruit, parce qu'on te parle beaucoup, & que jamais on ne te dit rien de ce qui t'intéresse ! Je vais te mettre sous les yeux une histoire qui te touche essentiellement ; elle mérite toute ton attention :

Tu vivois tranquille & à bon marché, lorsque, vers les dernieres années du regne de Louis XV, on parvint à te doubler le prix du pain. Il auroit fallu commencer par doubler tes salaires. On te fit croire aux mauvaises saisons, aux mauvaises récoltes : ce n'étoit pas cela. Une troupe de gens, à la tête desquels étoit un Ministre, imaginerent de faire des gains énormes sur ta subsistance ; ils mirent en campagne une armée d'accapareurs ; tout-à-l'heure je t'en nommerai les généraux. Des hommes affidés allerent dans tous les marchés, enleverent les grains à tous prix, les transporterent ailleurs, les enmagasinerent, les rendirent rares à volonté, pour les revendre plus cher, & firent ainsi voyager à leur gré & à leur profit la la disette où étoit l'abondance, & l'abondance où ils avoient mis la disette.

Pendant ce tems, on faisoit semblant de faire venir des blés de l'étranger, c'étoit les tiens propres qu'on te forçoit d'acheter : remarque bien.

Le Roi mourut ; Louis XVI monta sur le trône ; il fit M. Turgot contrôleur-général. C'étoit un brave homme, que ce M. Turgot ; il t'aimoit ;

pauvre peuple ! il ne respiroit que ton bonheur ! Son premier soin fut de donner la chasse aux monopoleurs, & de faire arrêter leurs deux capitaines : le sieur Saurin de Bonne & le sieur Doumerg; tous deux furent coffrés à la Bastille. On nomma une commission pour les juger. Ils auroient été pendus à coup sûr, si on les avoit livrés entre les mains du Parlement.

Saurin, qui étoit poltron, ne put jamais se remettre de la peur qu'il avoit eue si justement ; il traina une vie languissante pendant trois ou quatre ans, & mourut enfin dans sa belle maison, rue Royale, butte St-Roch.

Doumerg, fils d'un sergent de Montauban, froid comme la glace, dur comme l'acier, insolent enfin comme le fils d'un sergent, étoit venu depuis peu d'années chercher fortune à Paris, & il l'avoit bien vite trouvée. Il épousa une femme dont le pere étoit fort riche ; mais il devoit beaucoup. Il s'assura de la dot, & fit faire banqueroute au beau-pere. Ce Doumerg se moqua bientôt de son aventure de la Bastille. Quand M. Turgot eût été déplacé, il sut trouver le moyen de se faufiler de nouveau dans les bureaux des Ministres. Quelques commis frippons, quelques grands ruinés, l'appuyerent, & il arriva par leur canal jusques à M. le comte de Saint-Germain, qui le nomma munitionnaire général des troupes. Il réussit facilement à en imposer à ce ministre si raisonnablement étonné de l'être, & il ne lui fallut pas beaucoup d'art ni d'adresse pour lui faire adopter le systême frauduleux d'une appa-

rente diminution sur le prix du pain des soldats. Parvenu ainsi à ses fins, il ne se manqua pas à lui-même, & il fit cauteleusement insérer dans son marché, que les augmentations qui pourroient survenir, seroient à la charge & pour le compte du Roi.

Comme ce Munitionnaire de nouvelle fabrique n'avoit pas abandonné son premier métier de marchand de bled, il fut soudain le maître, à la faveur de sa place, & encore plus de ses manœuvres, de faire hausser dans les différens points du Royaume, sur-tout dans les tems d'approvisionnemens, le prix des grains, ainsi qu'il convenoit à ses intérêts; de sorte qu'en fin de compte, l'état en fut pour trois ou quatre millions de plus qu'il ne lui en coûtoit auparavant.

Le prince de Montbarey, successeur de M. de Saint-Germain, trouva ce marché un peu cher, & il n'eut rien de plus pressé que de se défaire de cet approvisionneur par trop rusé. Cet échec ne le déconcerta nullement, & il fut trouver des moyens immanquables, entends-moi bien, pour s'accrocher à M. le maréchal de Castries, dès l'instant qu'il fut nommé au département de la marine.

A la faveur de l'accès qu'il s'étoit procuré auprès de lui, il se fit donner la fourniture des vivres de la marine; & cette partie, honnêtement administrée sous le ministère de l'ancien Lieutenant de Police, cessa de l'être sous son successeur, à raison de son incapacité, & à raison, sur tout,

de l'habileté particuliere de l'incomparable Doumerg.

Ce Monſieur de Caſtries fut renvoyé à ſon tour: jamais Prince n'a été obligé de renvoyer autant de Miniſtres que Louis XVI; le ſieur Doumerg n'eut plus de vivres à fournir pour la marine.

Il étoit lié, & pour cauſe, avec un M. de Guibert, intriguant fameux, qui veut, pauvre peuple! qu'on te parle abſolument de lui, mais qui ne t'en fera jamais dire du bien avec vérité. Ce M. de Guibert, qui ſe prétend de qualité, & qui eſt tout fier de cette prétention; ſe jetta au milieu des freres Brienne, dont l'un étoit cet Archevêque de Toulouſe, puis de Sens, puis Cardinal, & en ce tems principal Miniſtre; & l'autre le comte de Brienne, nommé au département de la guerre. Il leur fit croire ce que tu ne croiras pas, toi, pauvre peuple! qu'il étoit un grand homme. En conſéquence, ils le mirent pour ainſi dire, à la tête d'un comité qui devoit régler tout ce qui regardoit les troupes. Ce ſublime comité, parmi beaucoup d'autres inventions auſſi funeſtes & auſſi abſurdes, décida ſouverainement que les régimens ſe fourniroient de pain ſous l'inſpection d'un directoire. M. le marquis de Jaucourt en fut nommé préſident, pour la parade, mais Doumerg en fut le chef eſſentiel. On lui donna, à la vérité, quelques aſſociés, pour qu'un pareil aſſemblage formât une ſorte de corps dont il feroit l'ame.

C'eſt après cet établiſſement, que le principal

Miniſtre crût, que d'autoriſer par arrêt la libre exportation des grains, étoit la meilleure choſe du monde.

Remarque bien, pauvre peuple, que Doumerg faiſoit alors de plus belle ſon commerce des bleds. Une grêle horrible déſola nos provinces; il calcula d'abord ce que cela pouvoit devenir, & ſur le champ il dreſſa ſes batteries & dépécha ſes agens.

Il n'étoit certainement pas ſeul pour faire ſon infâme opération. Quelque riche qu'il ſoit, il ne l'eſt pas au point de pouvoir tirer de ſes coffres les fonds immenſes qu'il falloit employer pour acheter à la fois dans le nord & le midi du royaume, & tranſporter chez l'étranger pour les emmagaſiner, des denrées qu'il n'auroit pu y vendre, puiſque le prix s'y trouvoit au-deſſous de celui auquel il les avoit achetées en France. Il rencontra des aſſociés. On peut juger de la quantité prodigieuſe de grains qui ſortirent de chez nous, par un ſeul fait bien conſtaté; c'eſt qu'il en a paſſé plus d'un million de ſacs par le ſeul port de St-Valery ſur Somme. Le prix des bleds monta, monta d'une maniere effrayante. Le principal Miniſtre fut renvoyé dans ces déſaſtrueuſes circonſtances; & M. Neckre, que vous autres appellez *Monſieur Nequair*, reprit dans les finances le poſte qu'il y avoit déja rempli.

Tu fus enchanté, pauvre peuple, du retour de cet ancien & trop fameux adminiſtrateur, qui, par ſes preſtiges, ſes prôneurs, par les manéges & les intrigues de toute eſpece, n'avoit que trop bien réuſſi à t'enthouſiaſmer en ſa faveur.

Tu ignorois ſans doute que lors de ſon premier avénement, il avoit acheté, & réellement acheté, pour une ſomme très-conſidérable, la place de directeur général des finances. Ce fut par l'entremiſe d'un ſoi-diſant marquis de Pézé, qui étoit à cet époque, le favori, & quelque choſe de plus, diſoit-on, du vieux & de l'inſouciant comte de Maurepas. Ce phantôme de premier miniſtre, qui nous a fait tant de mal, qui en a fait plus encor au Roi, ne ſe laiſſoit conduire, & n'avoit véritablement de goût que pour les eſpeces. Il falloit être mauvais ſujet reconnu pour lui plaire.

Il eſt indiſpenſable de te rappeller ici, pauvre peuple, que dès l'inſtant que M. Necker fut à la tête des finances pour la premiere fois, il ne chercha qu'à tout renverſer, à mettre tout ſans deſſus deſſous; il emprunta de toutes mains, mais de maniere pourtant que la plus grande partie des emprunts paſſant par ſon ancienne maiſon de banque, où il étoit aſſocié commandataire, elle gagna de groſſes commiſſions qu'il partagea avec elle. Le Roi fut traité comme un mineur riche & dérangé à qui un frippon d'intendant fait manger ſon bled en herbe. On remercia l'intendant, mais les dettes étoient faites, il nous les laiſſa, avec un bilan faux & trompeur, avec l'agiotage, les négociations, les compromis, le jeu de la hauſſe & de la baiſſe, & toutes ces indignités que nous ne connoiſſions pas, qui ont bouleverſé les fortunes, changé le caractere, détruit l'aiſance, auſſi bien que la franchiſe, l'obligeance, la bonne foi, & la bonne humeur nationales.

Pendant le tems de sa première administration, le directeur des finances avoit repoussé loin de lui les offres de service, & encore plus la personne du fils du sergent de Montauban, mais à la minute de son second avénement, il le reçut chez lui à bras ouverts, & l'associa, pour ainsi dire, à ses plus secrettes opérations.

Apprens le comment & le pourquoi, pauvre peuple !.... M. Necker a une fille, qu'il a mariée à un étranger, car, quoiqu'il ait gagné sa dot en France, ce n'est pas pour un François qu'il l'a reservée. Cette fille s'appelle madame de Staal; elle n'épargne rien, rien du tout pour faire des hommes à son pere, & son pere ne refuse rien aux hommes qu'elle lui a faits.

M. de Guibert est un de ceux qu'elle a enrôlés; & comme je te l'ai déja dit, c'est un ami chaud, qui passe pour un des plus ardens protecteurs du monopoleur Doumerg. Ce fut lui qui se chargea de le produire à M. Necker, & de le lui faire goûter d'une maniere qui surpassa même ses espérances. Il lui falloit encore un second pour remplir ses vues en grand, & ses arrangemens étoient pris pour que ce fut M. de Montaran, à qui l'Archevêque de Sens avoit ôté, par mésestime, la correspondance relative aux subsistances; eh bien ! grace à ce Mons de Guibert, il fut aussi bien accueilli par M. Necker, qui les employa soudain tous les deux suivant leurs desirs, & conformément au plan qu'ils avoient combiné d'avance.

Ressouviens toi que ce fut à la fin du mois

d'Août 1788, que l'ancien Directeur des finances fut rappellé au ministere, le lendemain du jour où il y rentra, on lui représenta de toutes parts, on lui démontra l'état alarmant dans lequel étoit le royaume par rapport aux grains. Il y eut en conséquence des assemblées tenues chez lui, composées des chefs principaux de l'administration, & des magistrats les plus éclairés. Ils firent voir l'affreuse disette prête à fondre sur nous, s'il ne prenoit promptement des mesures efficaces pour nous garantir de sa fureur. Ce tableau parut d'abord l'ébranler, & il convint, à plusieurs reprises, de la nécessité d'arrêter, sur le champ, la fuite de nos subsistances. Mais le Montaran & le Doumerg, aidés par les alentours de confiance parvinrent si bien à le tourner & à le tranquilliser, qu'il resta dans l'inaction, & laissa passer douze jours sans prendre aucun parti : il rendit enfin, le 7 du mois de septembre, un arrêt qui sembloit avoir été concerté avec les accapareurs, avec ces misérables qui avoient spéculé sur ta vie, sur ton existence.

Il annonce dans cet arrêt : « Que les bleds » qui sont en magasins dans différentes provinces » suffisent, & au-delà, aux besoins du royaume ; » que cependant, toutes expéditions & exportations de bleds, farines & menus grains, demeurent suspendues ; mais que la circulation de » province à province n'éprouvera aucun obstacle, non plus que la sortie des bleds étrangers » qui auroient été importés. Sa Majesté déclare » que la suspension ne regarde pas les navires » dont le chargement en grains seroit déja com-

» mencé ; ni les grains qui, ayant été expédiés » de l'intérieur, se trouveroient arrivés à la fron-» tiere, au moment de la publication de l'arrêt ».

Comprends-tu, pauvre peuple, vois-tu comment on laissoit le tems aux monopoleurs de *commencer des chargemens*, *de faire avancer tes farines*, *tes bleds*, enfin ta subsistance, vers les frontieres pour te l'enlever, te la ravir; te la faire desirer dans les larmes, attendre dans les angoisses, & ne te la rendre qu'au prix de tes peines, de tes sueurs & de ta douloureuse abstinence ?

Le Doumerg & compagnie avoient profité de la complaisante inaction du nouveau ministre. Tous les Vampires qui boivent ton sang & se nourrissent de ta substance, s'agiterent pour raffler, & recéler par tout les objets de tes premiers besoins, la base essentielle de ta nourriture.

La crise arriva; elle arriva très-vîte : on trembla à Paris, on trembla dans les provinces de voir éclater bien-tôt un des plus redoutables fléaux qui puisse assaillir l'humanité; la famine.

Ce ne fut néanmoins que le 23 du mois de novembre que le Genevois se décida à donner deux nouveaux arrêts du conseil : dans le premier, il convient que : « les gerbes n'ont pas rendu ; » que la grêle a fait beaucoup de mal » ; mais il ajoute : « Que le Roi ne peut pas dominer les » loix de la nature ; qu'il a pris toutes les précau-» tions qui dépendoient de lui.... » Et il ose dire enfin : « Qu'il a d'abord *défendu strictement l'ex-» portation des grains*, &c. »

Tu vois, pauvre peuple, comme il t'en imposoit !.... Il sentoit bien ce qu'il auroit dû faire, & il soutient qu'il l'a fait. Il te dit par arrêt: *Qu'il a défendu strictement l'exportation des grains*, mais rien de plus faux. En faisant semblant de fermer l'écluse, il la tint ouverte pour laisser passer l'amas coupable des accaparemens qui avoient été consommés par son protégé & par ses ayant cause.

Dans le second arrêt: « Il exempte du droit de » frêt tous les navires qui importeront des bleds » & des farines venant d'Amérique, & il assure » une prime ou gratification de 30 sols par quin- » tal de bled, & de 40 s. par quintal de farine » à tous les négocians françois & étrangers » qui, à compter du 14 février au 30 juin, nous » les apporteront des États-Unis.

Tu n'entends rien à tout cela. Voici l'explication : le ministre, dans le même tems, chargea de faire venir pour le compte du Roi, des grains d'Angleterre & de Hollande ce même Doumerg, qui n'étoit pàs embarrassé de la commission ; il étoit sûr de la préférence exclusive, puisque l'arrêt n'accordant de primes & d'exemptions qu'aux vaisseaux venant des Etats-unis, il ne pouvoit pas s'en présenter d'ailleurs. Il s'adressa donc à ses entreposeurs ordinaires, à Londres & à Amsterdam, qui lui expédierent nos propres grains. Ils furent payés à un prix exorbitant : l'État perdit plusieurs millions, Doumerg & toute sa troupe gagnerent des montagnes d'or ; & toi, pauvre peuple, tu fus en proie à toutes les inquiétudes, à toutes les transes; on te poussa aux plus violens excès ; tu

te morfondois à la porte du boulanger ; chaque jour laissoit tout craindre pour le jour suivant. Ces denrées exportées, qu'on te revendoit au poids de l'or, avoient été mal soignées, avoient souffert des avaries. On te fit manger des bleds gâtés, des farines moisies. On se joua de ta santé, de ta vie, de ton innocence !... Le ministre hypocrite, qui avoit eu la perfidie de te faire croire qu'il te protégoit, tandis qu'il soutenoit les tigres qui te dévoroient, ayant été renvoyé le 11 juillet dernier, tu le redemandas avec fureur ; il revint, & le principal auteur de tes crimes, de tes calamités, rentra dans tes murs en triomphe au bruit de tes applaudissemens.

Apprèns maintenant ce qu'il a fait pour exciter de plus en plus ta reconnoissance !

Je t'ai parlé du Montaran ci-devant à la tête du commerce des grains du royaume, & que l'Archevêque de Sens avoit ignominieusement révoqué ; ce Montaran a été remis en place uniquement parce que son ami Doumerg l'a cru nécessaire pour ses intérêts ; c'est donc à lui qu'il a remis en quelque sorte le soin de te faire vivre. Et pour combler la mesure de ses attentions, il vient de déterminer le comte de la Tour du Pin, ministre de la guerre, que lui-même a fait nommer, à confier la fourniture des vivres de toutes les troupes de France à ce Doumerg que je t'ai si bien fait connoître.

Imagine à présent ce qui va t'arriver ! que ne se permettra pas ce marchand de bled, devenu

ſeul entrepreneur d'un objet ſi important, & pour lequel il eſt néceſſaire d'acheter une ſi grande quantité de grains ! Habile dans la ſcience de t'affamer en promenant tes proviſions, opérant le plein ou le vuide, ſuivant ſon affreux intérêt, tu vas bientôt reſſentir les effets d'une ſtérilité prématurée. Déjà de tous côtés le prix des bleds hauſſe ſenſenſiblement : Demande, pauvre peuple, aux voyageurs, à ceux de tes camarades qui arrivent de la province, & ſi leur rapport ne te confirme pas ce que j'avance, je conſens que tu brûles cet écrit, & que tu me mépriſes comme un fourbe; je ſerai puni, ſi, pour quelque motif que ce ſoit, je prétends à ton ſuffrage.

Refléchis ſérieuſement ſur les dernieres lignes que tu vas lire, & conſulte-toi.

Un banquier de Geneve a dit depuis longtems dans ſon cœur : « Je veux régner ſur le Peuple François ». Et il regne ſur le Peuple François.

Maître du Souverain, c'eſt lui qui diſpoſe des places de Garde des Sceaux, de Contrôleur-général, de Miniſtre de la guerre : Quand il a été deſtitué, les Miniſtres des affaires étrangeres & de la marine ont donné leur démiſſion ; on l'a rappellé, & il a fallu les rappeller avec lui.

Maître de l'Aſſemblée Nationale, avant de lui donner une connoiſſance exacte de l'état des finances, il lui a dit: *je veux emprunter tant de millions en argent.* Elle lui a répondu: *empruntez...*

Il lui a dit encore : *je veux faire un autre emprunt, moitié en argent, moitié en papiers...* Elle lui a répondu : *faites un nouvel emprunt à votre guise....* Personne n'a voulu lui rien prêter ; il a dit de nouveau : *portez votre argenterie à la Monnoie ;* on a porté son argenterie à la Monnoie... Il est revenu à l'Assemblée, il lui a dit : *il me faut le quart du revenu de tous les habitans de la France.* Elle lui a répondu : *prenez-le.* Il a dit à tous les députés, par la bouche du sieur Dailly, son affidé : *donnez-moi tous vos boucles d'argent,* & tous les députés se sont déboucles & lui ont donné leurs boucles d'argent.

Pauvre peuple, ton vrai monarque c'est le Banquier genevois.

Mais que te revient-il de son regne ? il a livré ton numéraire à ses anciens compagnons de fortune, les banquiers ; à ses cousins les agioteurs ; & au lieu de tes especes d'or & d'argent, ils t'ont coulé un vain papier dont aucun étranger ne veut ; toi, tu n'as pas un écu..., Pour les grains, pour les farines, il te met à la merci de ses amis les monopoleurs ; de ses favoris les accapareurs ; incessamment tu n'auras pas un morceau de pain.

Point de travail, point de commerce, point d'argent, point de pain, dis-moi ce que tu deviendras ?

On raconte que certains peuples font de grands sacrifices à leurs idoles ; ils leurs demandent ensuite de la pluie, du beau tems, & ce qui est né-

ceſſaire à leur proſpérité. Quand ils les voient ſourdes à leurs priéres, ils les renverſent, les briſent, & les traînent dans la boue. Je ne doute pas que tu ne finiſſes par traiter ainſi ton idole genevois.

En attendant, je te conſeille de continuer à crier:

VIVE LE ROI-NECKER!!

P. S. Dans un de ſes imprimés adreſſés à l'Aſſemblée Nationale, M. Necker fait valoir avec la plus grande oſtentation les approviſionnemens en grains & en farines qu'il a tirés de l'étranger. Il y étale les prétendus ſacrifices qu'il a faits, les ſommes immenſes qu'il en a coûté, & qu'il porte juſqu'à 25 millions.

Mais: 1°. il eſt conſtant que la réunion de toutes les cargaiſons qui ſont arrivées dans nos ports, n'a produit que quatorze cent mille quintaux de grains ou de farines; ſecours qui en lui-même ſe réduit à bien peu de choſe, quand il eſt queſtion d'alimenter un Royaume tel que la France.

2°. Il n'eſt pas moins certain que M. Necker a fait vendre, & vendre très cherement ces denrées, pour la plupart de mauvaiſe qualité, achetées chez les nations étrangeres.

Quel emploi a donc fait M. Necker de 25 millions qu'il ſe glorifie d'avoir dépenſés pour cet objet?....

